

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

armacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

iologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

ique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

ntaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

aladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données caractére personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

WD. N° P19- 0044361
35001

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent [e]

Matricule : 2319

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : IBGUI PACIÉ Christine

Date de naissance : 01/12/1956

Adresse : 255 Bd Mohamed 6

Casablanca

Télé : 0661113430

Total des frais engagés : 1300 Dhs Dhs

Cadre réservé au Médecin

Docteur Mohamed BENNANI

Ophtalmologiste

54, Bd. Rachidi - Casablanca

Tél. : 0522 22 40 22 / 0522 22 62 22

Date de consultation : 20/07/2020

Nom et prénom du malade : ABDERZEGGAGUI YOUSSEF Age : 68

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à Casablanca

Le : 20/07/2020

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
20/7/2020	ez		30000	Dr Mohamed BENMAM Ophthalmologiste Chidi - Casablanca 22/0522 22 62 22

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Hongraires
Dr. B. H. RACHIDI, Radiologue, Casablanca, Maroc 0522224023 (0522224023)	21/02/10	K80	1000,00

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

	H
25533412	21433552
00000000	00000000

(Création, remont, adjonction)

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Mohamēd BENNANI
Ophthalmologiste
Chirurgie vitrēo - rétinienne
Ancien résident du Collège de Médecine
des Hôpitaux de Paris

الدكتور محمد بناني

طب العيون

أمراض وعمليات الشبكة

دكتوري سابقاً بمستشفيات باريس

CASABLANCA, Le 21/07/2020

HONORAIRES :

Mr. ASSOR Benjamin Yamine

Acte : OCT : K80 . (Tomographie par cohérence optique)

Montant : 1000.00 Dhs (MILLE DHS) .

Docteur Mohamed Bennani

Docteur Mohamed BENNANI
Ophthalmologiste
54, Bd. Rachidi - Casablanca
Tél: 0522.22.40.22/0522.22.62.22
0522.22.73.22/0522.22.62.22/0522.22.40.22
fax: 0522.22.73.22

Docteur Mohamed BENNANI
Ophtalmologiste
Chirurgie vitréo - rétinienne
Ancien résident du Collège de Médecine
des Hôpitaux de Paris

الدكتور محمد بناني
طب العيون
أمراض وجراحة الشبكة
داخلي سابق بمستشفيات باريس

CASABLANCA, le 21/07/2020

COMPTE RENDU OCT
OCT DU mardi 21 juillet 2020
Mr. ASSOR Benjamin Yamine

Contexte :

DMLA. 23 IVT oeil gauche

OCT oeil droit :

Nombreux drusens. Bonne dépression fovéolaire. Adhérence vitréomaculaire sans traction

Epaisseur centrale : 297 μ

OCT oeil gauche :

Quelques drusens avec quelques irrégularités au niveau de l'épithélium pigmentaire sans fluide intrarétinien associé. Large zone de décollement de l'épithélium pigmentaire en supérieur



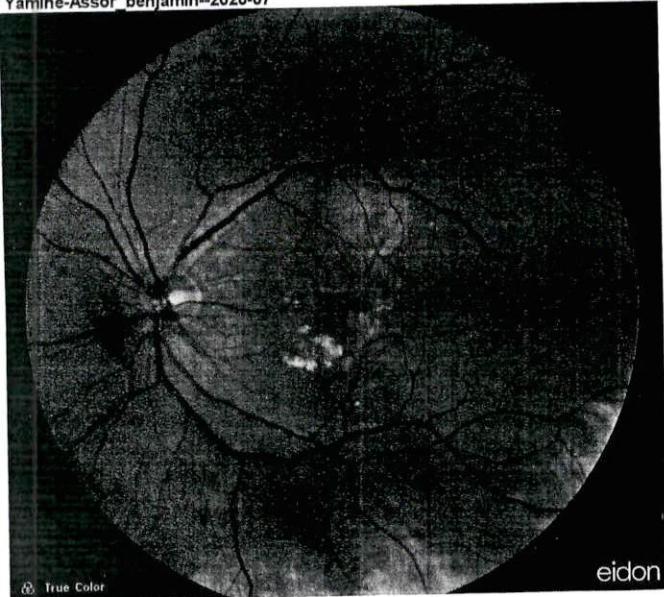
Patient: ASSOR BENJAMIN, YAMINE
Patient ID: ---
Diagnosis: ---

DOB: 22/juin/1952
Exam.: 21/juil./2020
Comment: ---

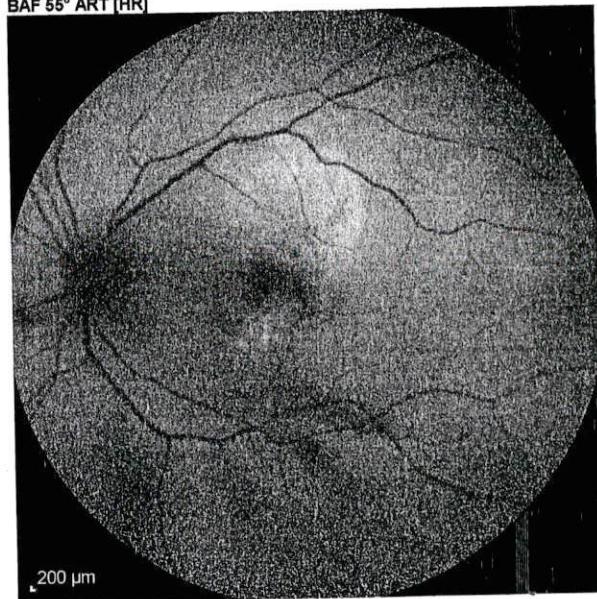
Sex: M

OS

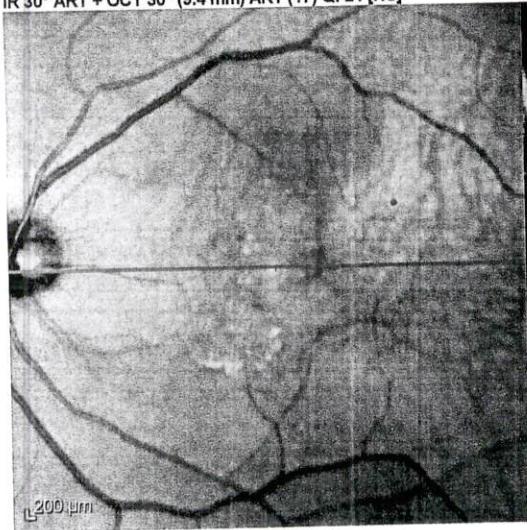
Yamine-Assor_benjamin--2020-07



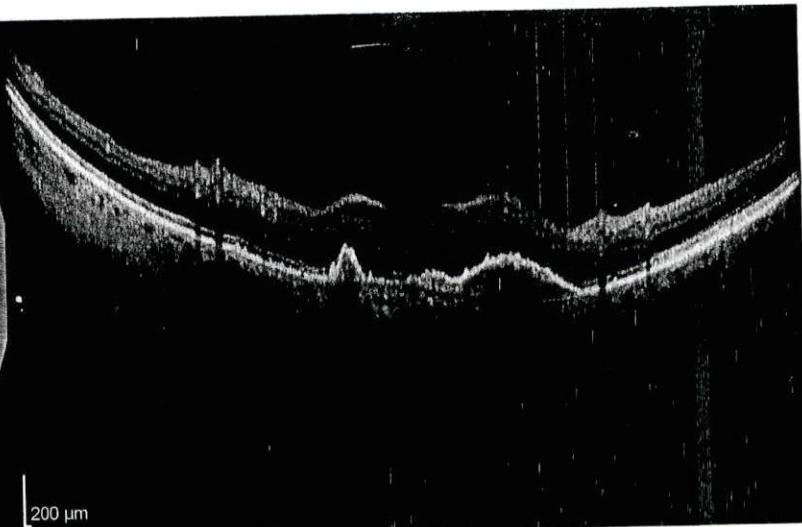
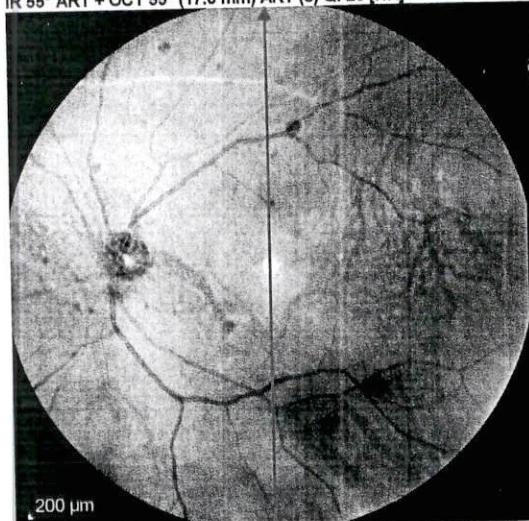
BAF 55° ART [HR]



IR 30° ART + OCT 30° (9.4 mm) ART (17) Q: 21 [HS]



IR 55° ART + OCT 55° (17.0 mm) ART (8) Q: 20 [HR]



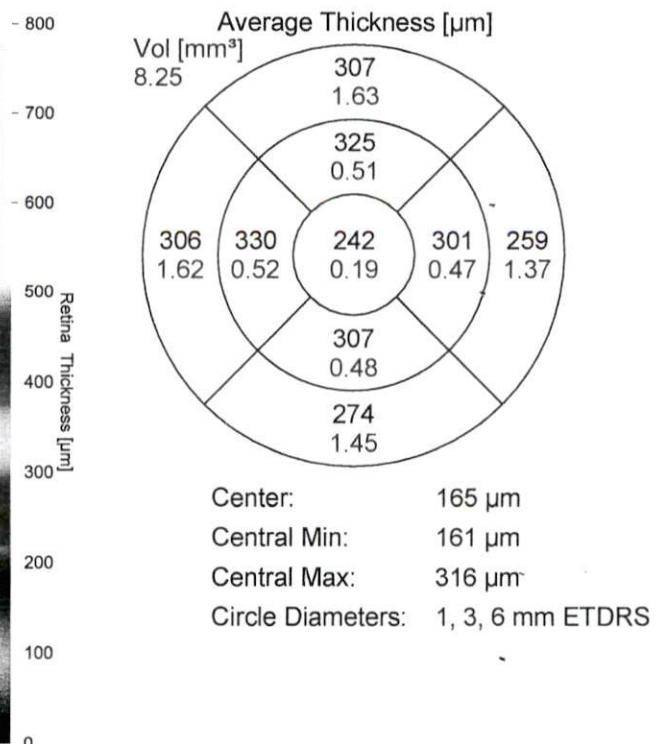
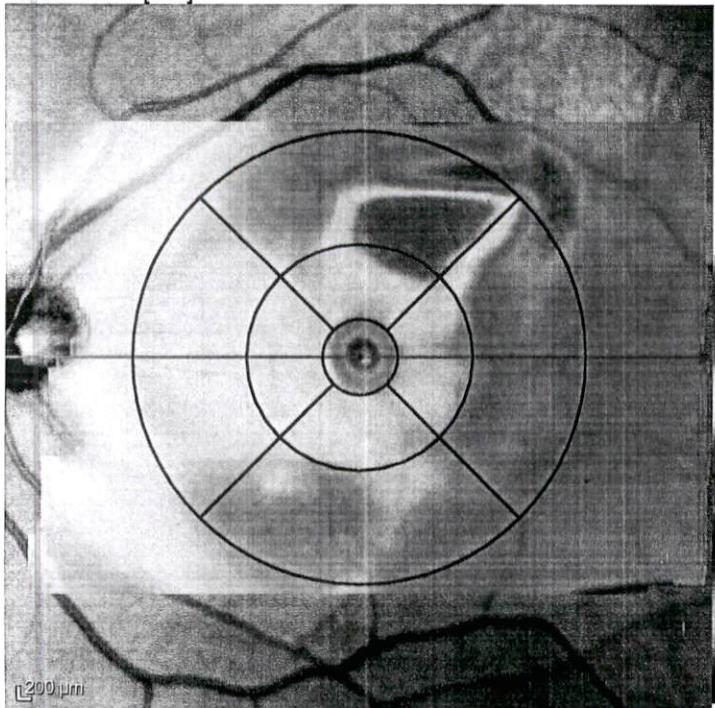
Patient: ASSOR BENJAMIN, YAMINE
Patient ID: ---
Diagnosis: ---

DOB: 22/juin/1952
Exam.: 21/juil./2020
Comment: ---

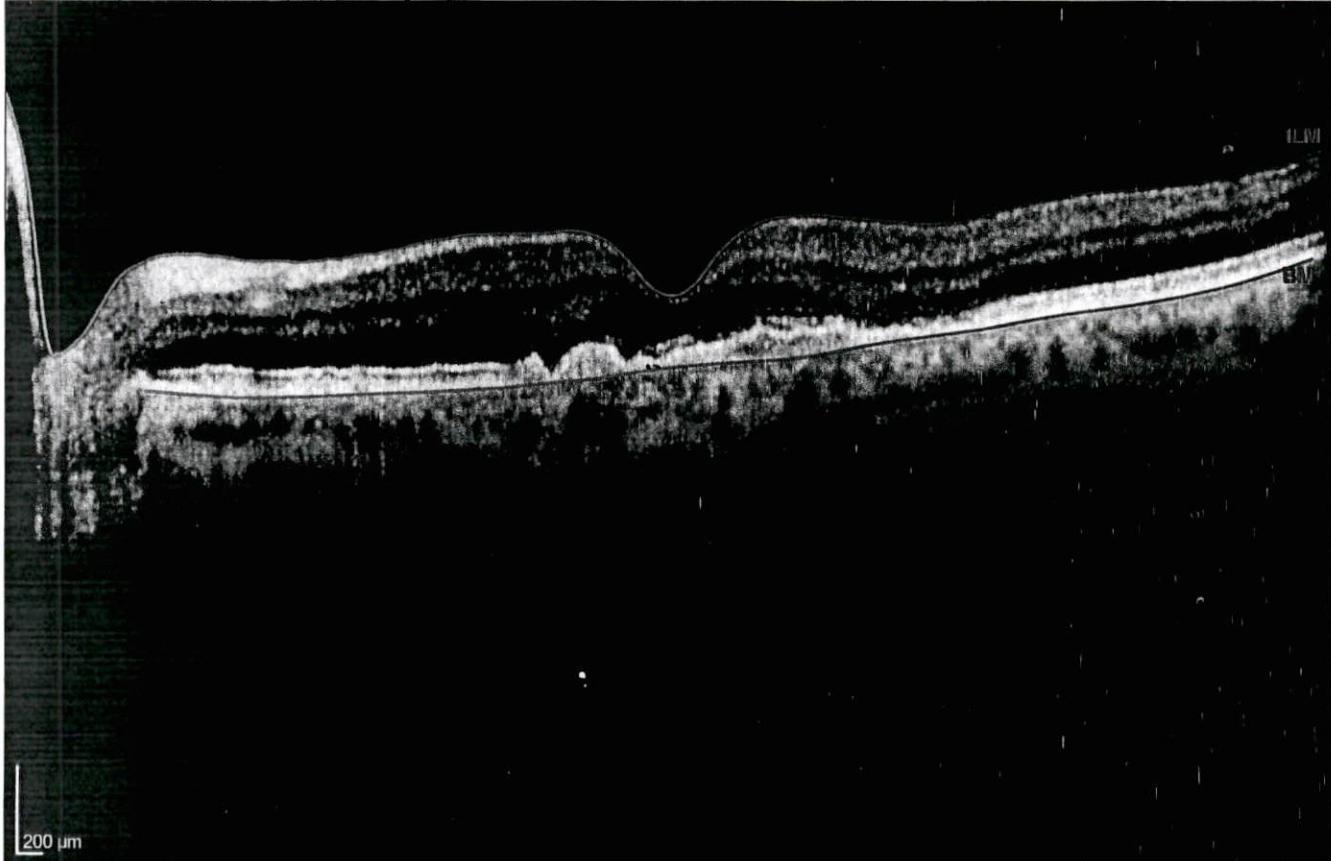
Sex: M

OS

IR 30° ART [HS]



OCT 30° (9.4 mm) ART (17) Q: 21 [HS]



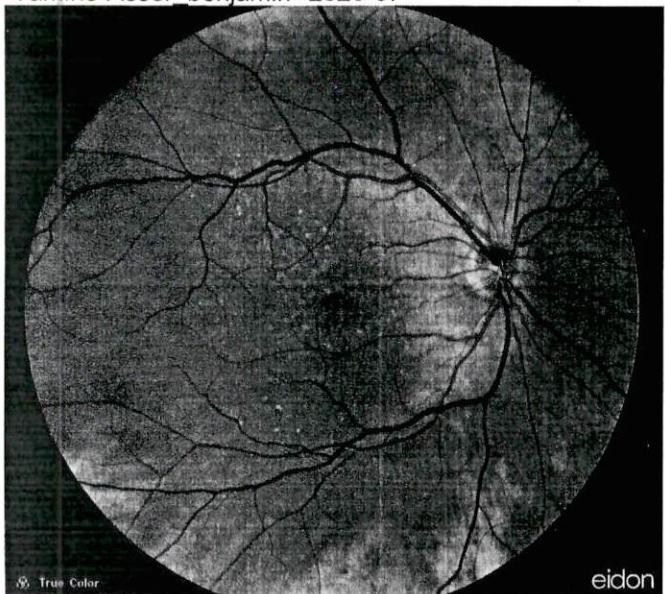
Patient: ASSOR BENJAMIN, YAMINE
Patient ID: ---
Diagnosis: ---

DOB: 22/juin/1952
Exam.: 21/juil./2020
Comment: ---

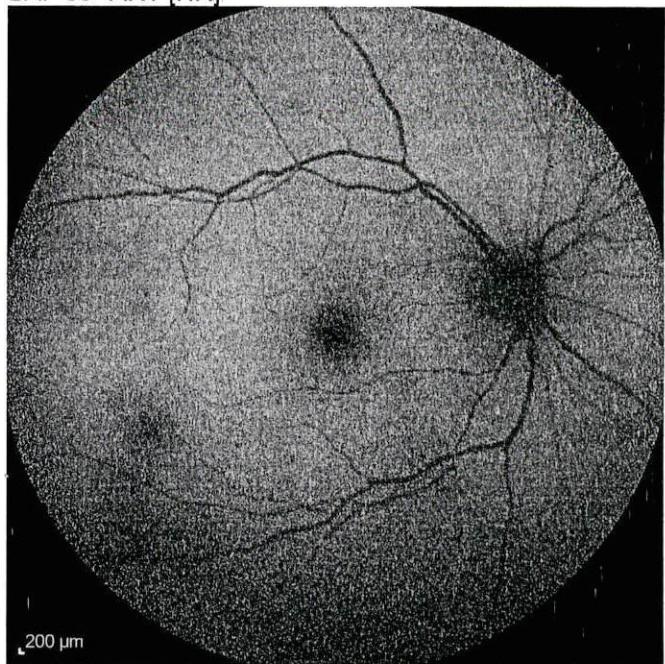
Sex: M

OD

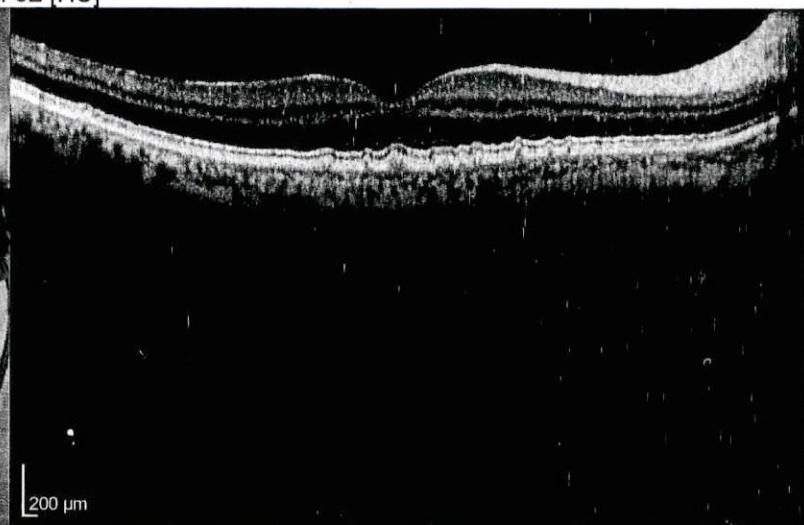
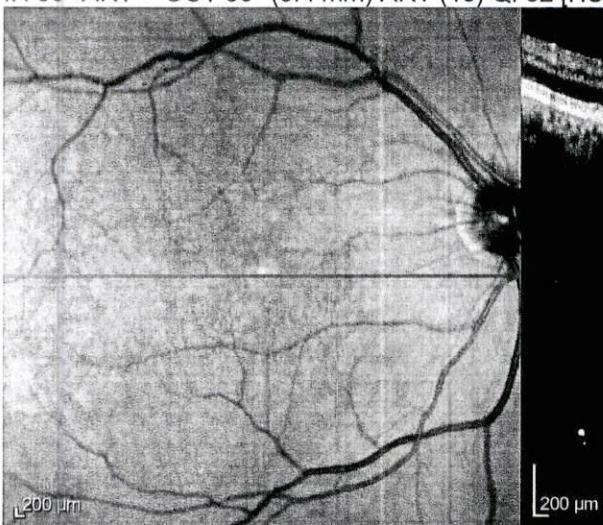
Yamine-Assor benjamin--2020-07



BAF 55° ART [HR]



IR 30° ART + OCT 30° (9.4 mm) ART (15) Q: 32 [HS]

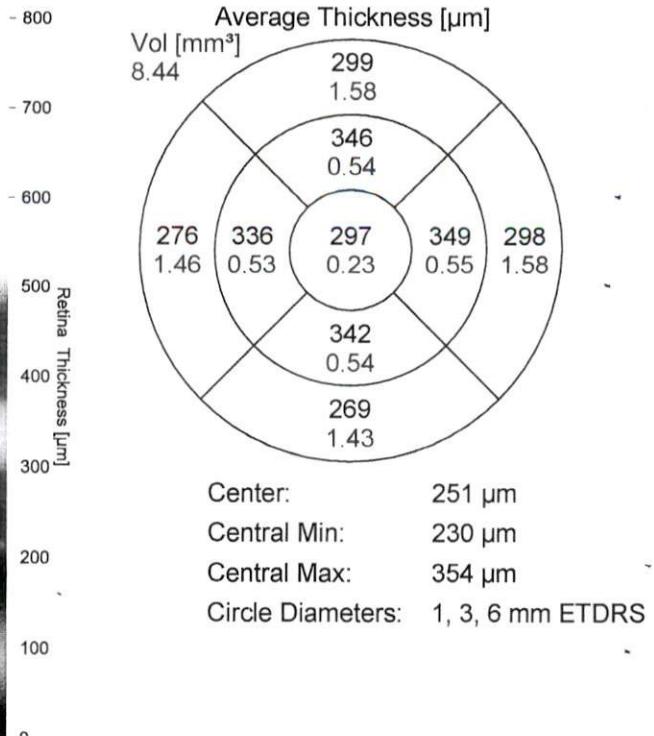
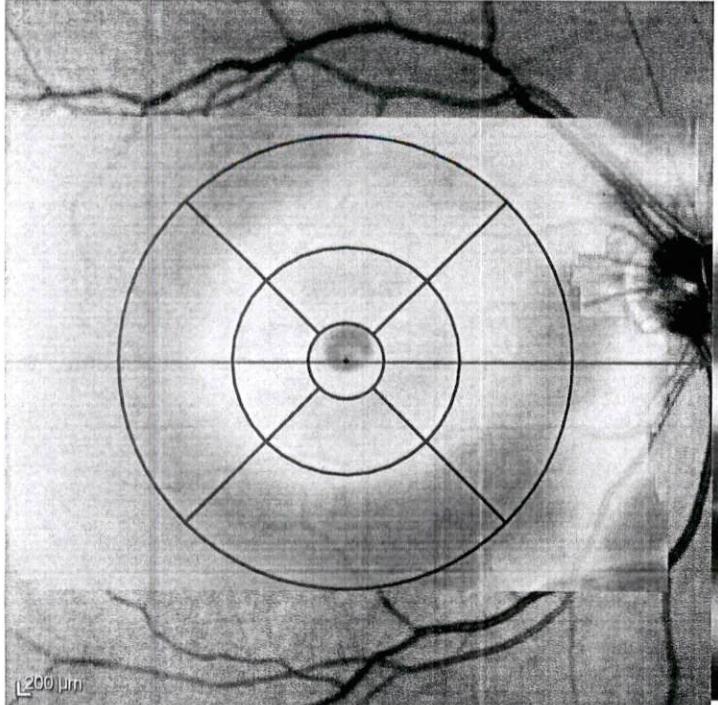


Patient: ASSOR BENJAMIN, YAMINE
Patient ID: ---
Diagnosis: ---

DOB: 22/juin/1952
Exam.: 21/juil./2020
Comment: ---

Sex: M
OD

IR 30° ART [HS]



OCT 30° (9.4 mm) ART (15) Q: 32 [HS]

